Vol. XLII | Saint-Boniface, Manitoba, Mercredi, 4 Juin 1913 | No. 31

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe (incluant le port) .... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1re insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente ...... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 62, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant ce journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Monseigneur Stagni

Son Excellence le délégué apostolique au Canada arrivera à Saint-Boniface le 18 du courant. Le lendemain Elle bénira la nouvelle construction du Petit Séminaire. Le délégué apostolique se rendra ensuite dans l'Ouest, et notamment à Régina.

Toute la population catholique du Manitoba salue avec respect et effection la venue prochaine du représentant du Saint Siège dans notre pays.

Le monument La Verendrye

Vendredi soir, le comité du Monument La Vérendrye, ayant à sa tête Son Honneur le Juge Prud'homme, s'est présenté devant le Conseil de Ville de Saint Boniface et a soumis une proposition qui a paru recevoir l'approbation du maire et de nos échevins Il s'agirait pour la ville de Saint-Boniface de se procurer, par voie d'achat ou de bail à long terme, l'endroit que Mgr. Taché avait indiqué pour le futur monument La Vérendrye. Ce coin de terrain a sa façade sur l'avenue Taché et comprend l'ancienne académie Provencher servant actuellement de retraite aux Carmélites

Nous croyons que la ville de Saint-Boniface doit à nos pieux souvenirs d'histoire d'accéder à cette demande et de faciliter l'érection de ce monument, qui, du reste, sera donné gratuitement à la ville. Il est dans le moment question de parcs publics Le comité du Monument La Vérendrye est assez avancé dans son travail pour promettre qu'avant longtemps il sera en mesure, avec la bienveillance du Conseil, d'offrir à la population de Saint-Boniface un parc public qui sera en même temps un endroit consacré à la glorification d'un passé glorieux.

Sir Hugh John Macdonald

L'Hon. Hugh John Mcdonald vient d'être fait chevalier de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges par Sa Majesté Georges V.

Cette distinction est accueillie partout avec faveur. *Hugh John*, comme le public aime à l'appeler, n'a jamais eu que des amis, dans sa carrière politique, si mouvementée qu'elle ait été.

Nous nous unissons au concert général de félicitations qui vont à Sir Hugh.

UNE JOLIE DEMONSTRATION

Dimanche soir, la Fanfare La Vérendrye a été saluer à sa résidence l'Hon. Joseph Bernier, Secrétaire-Provincial. Les excellents musiciens avaient à leur tête leur dévoué et actif président M. J.H. Clément, et leur habile directeur, M. le professeur Salé, M. Duveyjonck, sous directeur de la fanfare et M. C. C. Bernier, le directeur du choeur de la Cathédrale, était aussi présents.

Pendant quelques heures la vaillante fanfare fit une musique enlevée et brillante.

M. Bernier fut très touché de cette délicate attention et remercia affectueusement ses hôtes.

M. le professeur Paul Salé, qui depuis des années s'emploie avec tant de zèle à promouvoir la diffusion de la musique dans Saint-Boniface, partira dans quelques jours pour un voyage de repos en France et en Belgique, patries par excellence de l'art musical. Nous lui souhaitons un très heureux voyage. Pendant son absence M. Duveyjonck aura charge de la fanfare LaVérendrye.

Concert Ysaye

Le concert Ysaye n'a pas déçu le nombreux auditoire accouru pour applaudir le grand artiste belge. Au sortir de l'église, de tous côtés, on entendait des paroles d'admiration: "En vérité c'est le plus grand violoniste du monde." "Les mélodies les plus difficiles paraissent faciles tant il les joue avec peu d'efforts."

Une dame disait qu'elle ne pouvait concevoir un ciel sans une musique semblable "Quelle habileté dans le jeu !" disaient les uns. Et les autres de répondre: "Quelle âme d'artiste!"

Le lendemain, les grands journaux quotidiens se faisaient l'écho du public admirateur et donnaient à l'illustre maestro des louanges bien méritées.

Nous regrettons de ne pas être assez musiciens pour pouvoir apprécier tel qu'il le mérite, le génie du grand belge. Nous voulons cependant dire ce que la majorité de l'auditoire et nous avons ressenti.

Tout paraît facile pour Isaye. Il est le maître parfait de son instrument, qui traduit avec fidélité les beautés qu'ont aperçu l'intelligence et le cœur de l'artiste.

Ysaye ne touche pas seulement les dilettanti, les hommes qui connaissent les difficultés des morceaux qu'il rend. Il touche aussi la foule, il l'empoigne, il la fait vibrer comme son violon et son cœur.

Son but n'est pas d'éblouir. D'autres jouent peut-être avec autant de brio, mais nul plus que lui n'a su comprendre et rendre les sentiments, nul n'a su mieux se substituer à l'auteur pour rendre les beautés que ce dernier a voulu exprimer. Nul n'est plus virtuose, nul ne s'est aussi souvent élevé jusqu'au sublime. Son génie plane sur les plus hauts sommets, mais il est si grand que ceux qui vivent dans la plaine peuvent aussi admirer la majesté de son vol,

Le programme du 29 mai était fait pour contenter tous les goûts.

1. Kreutzer Sonata, Op. 47... *Beethoven*
Adagio—Sostenuto—Presto
Molto Adagio Tempo 1
Finale—Presto
2—Concerto in B Minor No. 3... *Saint-Saens*
Allegro Appassionato
Andante quasi allegretto
Finale Con brio
(Rappel) Capriceviennois *Kreisler*
3—(a) Rêverie Nocturne... *Decreus*
(b) Fileuses prea de carantec... *Rhene Batoy*

M. DECREUS

4, (a) Freislied.. *Wagner-Wilhelmj*
(b) Lointain Passé........ YSAYE
(c) Mazurka................ *Zarzycki*
5. Andante et Finale du Concerto en E majeur... *Vieuxtemps*

De ces numéros, rendus avec un art consommé, l'Adagio de la sonate de Beethoven est celui qui nous a davantage ravis. Le concerto de Saint-Saëns fut aussi rendu avec une telle maëstria qu'il souleva l'enthousiasme de l'auditoire. Le grand musicien dut reparaître plusieurs fois et jouer en rappel "Caprice viennois" de Kreisler.

Ysaye était accompagné admirablement au piano par un autre artiste, M. Decreus, qui joua comme intermède une rêverie nocturne de sa composition et es fileuses prea de carantec, de Rhene Batoy. Ce dernier morceau mérita les honneurs du rappel.

Ysaye joua ensuite plusieurs morceaux dont les plus appréciés furent: Mazurka de Zarzycki, le concerto en mi majeur de Vieuxtemps et le sympathique "Lointain passé" d'Ysaye lui-même.

Ce concert est un événement dans le monde artistique et tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister, souhaitent ardemment d'entendre tous les ans le grand artiste belge.

* * *

Dès son arrivée à Winnipeg, Ysaye à fait mander M. Camille Couture, avec lequel il a passé une partie de la journée Dans l'après-midi, le Maître a bien voulu, sortant de ses habitudes recevoir mademoiselle Marjorie Barrack, l'élève la plus en vue de M. Couture. Mademoiselle Barrack a joué plusieurs morceaux, et le violoniste belge en a été satisfait Il a félicité M. Couture sur de tels résultats et a donné des encouragements et de précieux conseils à mademoiselle Barrack.

Nous voulons souligner ces incidents de la visite du plus grand violoniste du monde parcequ'ils font toucher du doigt le caractère élevé des leçons de M. Couture. Celui qui donne ici le grand enseignement classique a droit à ce qu'on sache en quelle estime sa méthode est tenue par les maitres de l'école.

A. P.

FETE NATIONALE

PROGRAMME GENERAL

LUNDI, LE 23 JUIN

Le soir: Grand banquet au Royal Alexandra. Santés et discours.

MARDI, LE 24 JUIN

A 9.30: Procession des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg et de Saint-Boniface, des Sociétés Saint-Jean-Baptiste Provinciales, Sociétés Françaises, Belges et Métisses, de l'Eglise du Sacré-Coeur à la Cathédrale. Le départ aura lieu au Sacré-Coeur.

A 10.30: Messe Pontificale à la Cathédrale.

A 3 30: Promenade en automobile à travers la ville. Pique-nique sur le terrain du Collège, à Saint-Boniface.

A 8.30: Discours patriotiques à l'Auditorium Rink, coine des rues York et Garry.
Orateur de circonstance: HENRI BOURASSA.

MERCREDI, 25 JUIN

Congrès dans la salle du collège de Saint-Boniface Trois séances:
1ère, l'avant-midi: la colonisation.
2ème, la colonisation.
3ème, le soir: la presse catholique et la langue française.

TAUX REDUITS

Il y aura des billets réduits sur tous les chemins de fer.

Le Concert de Lundi Dernier

Le concert de charité donné lundi soir au Collège de Saint-Boniface par des amateurs a été un magnifique succès; succès tel que tous les artistes sans exception ont eu les honneurs du rappel.

Ce concert était donné sous le patronage de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque et de l'Honorable Joseph et madame Bernier.

La séance s'ouvrit par un potpourri des airs canadiens,par l'orchestre dirigé par M Zotique Bertrand; accompagnatrice Mademoiselle Joséphine Prendergast. Cet orchestre nous était bien connu d'avance, et il a, comme toujours, fait une excellente musique. Puis vint un joli morceau de piano par Mademoiselle M. L. Bourgeault: Sextetto, Lucia de Lamermoor.

M. Erick Von Meher est un violoniste à l'archet fin et délié. Il ne cherche pas les sons emportés. Il cherche, il trouve facilement, le joli et le délicat.

M. Norbert Jutras, accompagné au piano par M. Perrin, chanta "Le Drapeau de Carillon", qui fut longuement applaudi.

Il convient de donner une louange particulière à mademoiselle Alma Lemieux, une jeune pianiste de Saint-Boniface. Mlle Lemieux, fille de notre concitoyen M. C. A Lemieux, se prépare, dit-on, à compléter ses études dans l'Est, parceque, autour d'elle, on a compris le magnifique talent qu'elle possède Mademoiselle Lemieux a interprété avec un art complet la douzième Rhapsodie Hongroise de Listz. Son jeu est singulièrement varié, légèreté, plénitude du son, maîtrise du doigté. Mademoiselle Lemieux paraît avoir un tempérament artistique très réel. A nos félicitations, nous ajoutons donc nos souhaits de réussite dans les études qu'elle se propose de poursuivre.

M. le professeur Bourgnault nous a charmés par un solo de clarinette. M. Bourgeault est excellent musicien et son éloge n'est plus à faire.

Puis nous eumes le plaisir d'entendre la Valse Carnavalesque de Chaminade,interprétée sur deux pianos, par Mademoiselle Gabrielle Mollot, 1er piano, et Mademoiselle Alma Lemieux, deuxième piano. Inutile de dire avec quel entrain, quelle assurance et quel succès les deux artistes exécutèrent ce morceau. Nous avons parlé de mademoiselle Lemieux plus haut, et il n'est pas besoin de faire l'éloge du professeur de piano qui se nomme Gabrielle Mollot.

Mademoiselle Lillie Mollot a été très applaudie par son chant des "Ailes" de Diemer. Elle a même reçu un bouquet.

La soirée se termina par un nouveau morceau de violon savamment interprété par M. Erick Von Myrer et l'orchestre entonna "O Canada" et "Dieu Sauve le Roi".

L'assistance était fort nombreuse, certainement plusieurs centaines de personnes.

UN AUDITEUR

Un Concert, le 12 Juin

Voici le programme d'un concert que la fanfare La Vérendrye donnera le 12 juin dans les salles de l'Hospice Taché:

Ouverture.... Ouverture Glorial, Fanfare *Edward Hazel*
Chœur..... Le Réveil des Fées-Nocturne *Boildieu*
Valse.. Ersilia Fanfare *W. Bennet*
Chant.... Tenor Solo Selected *John Kane*
Schottische... Lovely as a Rose *G. A. Daniels*
Chant... Lucia de Lammermoor Sestetino *Donizetti*
Solistes... Mlle I Gagnon, Mme J. Rochon, J. A. Ferland, A. G. Petrin, E. M. Beaudry, J. H. Clement.
Polka.... L'Etoile des Concerts *C. Déplace*
Solo de Baryton Jos. Vermander
Solo de Violon... Blue Bells of Scotland, G. Pelletier *Henry Farmer*
Marche..... The Four Jacks *Abbe Cosch*
Chant... Baritone Solo, W. Moore, Selected
Marche... Le Pacifique *M Bléger*
Chœur..... Hymne à la Patrie *Paul Avy*
Marche... Eugène Etienne *Eugène Arnould*
Vive la Canadienne, O Canada
Dieu sauve le Roi.

* * *

Nous encourageons beaucoup le public à se rendre nombreux à cette fête de la musique.

Nos fanfares, qui s'emploient à rendre notre ville attrayante, méritent notre faveur.

Nous-mêmes, nous avons souvent pensé que quelque chose devrait être fait pour aider ces corps de musique à solder les nombreuses dépenses qu'elles assument. Notre conseil de ville pourrait peut-être leur accorder certains octrois, qui nous assureraient des concerts pendant la belle saison.

En l'occurence la fanfare La Vérendrye désirerait se munir d'un costume. C'est chose fort légitime. Un membre de la fanfare nous faisait remarquer que puisqu'on avait choisi ce noble nom historique de LaVérendrye, on pourrait adopter comme livrée le costume des anciens chevaliers de *LaVérendrye*. L'idée est superbe Il fallait du goût et le sens magnifiquement avisé, pour y penser.

Encourageons tant de bonne volonté. Encourageons nos fanfares.

Honneurs Universitaires

Comme les années précédentes les élèves du Collège ont remporté plusieurs médailles et bourses à l'Université. En voici la liste: Philosophie 2e année; Médaille de l'Université: Antonio de Margerie. Philosophie 1ère année; Bourse de $150: Gaston Hacault. Bourse de $100: Orphidas Allaire. Rhétorique: Bourse de $60 pour français, latin et histoire: Anatole Bohémier Bourse de $40 pour l'anglais accordée aux élèves de langue française: Joseph Bellavance. Belles-lettres: deux bourses de $40 pour le français: Norbert Bellavance et Albert Brunet. Bourse de $40 pour le grec: Ildor Joyal. Mention honorable: Norbert Bellavance.

Notons à l'honneur du Petit Séminaire que ses cinq élèves du cours universitaire cette année ont remporté chacun une bourse: Gaston Hacault, Joseph Bellavance, Norbert Bellavance, Albert Brunet, et Ildor Joyal.

* * *

Le 19 mai a eu lieu à l'Académie Sainte-Marie une séance en l'honneur de Mlle Christine Marguerite Beauchamp, de Qu'Appelle, Sask., qui la première de cette institution a obtenu *cum laude* le titre de bachelier-ès-arts de l'Université du Manitoba. S. G. Mgr l'Archevêque, plusieurs prêtres et des amis assistaient à cette séance. M. Beauchamp, père de la graduée, occupant une place d'honneur à la droite de Monseigneur. L'Académie Ste-Marie est affiliée à l'Université conjointement avec le Collège de Saint-Boniface. Le R. P. J. Blain, S.J., au nom du R. P. Recteur du Collège et comme membre du Conseil Universitaire, présenta la bachelière à Sa Grandeur, qui prononça un discours de félicitations à son adresse et à celle de l'Académie.

Les Cloches de Saint-Boniface

Encore une victoire française

A la suite d'une décision prise à l'unanimité par les maisons françaises de construction d'automobiles de ne plus courir en Amérique, à cause de vexations sans nombre de la part des Américains à leur égard, voici plusieurs années qu'aucune voiture française n'avait parue dans une course sur ce continent.

Depuis ce temps là, c'était bien entendu, une voiture américaine qui gagnait les courses; ils étaient pratiquement les seuls à se disputer les lauriers; et encore, les vainqueurs des années précédentes les plus connus étaient-ils les "Suzies", constructeurs français émigrés en Amérique.

Cette année la maison française Peugeot a décidé de rompre le charme; et, au prix de gros sacrifices, elle a pu entrer en ligne. Sur une trentaine de voitures américaines ou autres qui prirent le départ,la voiture française, pilotée par le mécanicien Goux, réussit à se classer première avec une avance considérable sur tous ses concurents.

Elle parcourut les 500 milles de la course en 6 hrs ½, à une moyenne de 80 milles à l'heure. Songez-y, 80 milles en moyenne pendant près de 7 heures.

Ceci montre qu'il faut toujours compter, dans le monde, avec le français.

F. DENISET.

Ingenieur Civil

Il nous fait plaisir de faire connaître les succès et les promotions de nos jeunes gens de Saint-Boniface.

Albert Auger si avantageusement connu parmi la jeunesse la ville vient de recevoir son diplôme d'ingénieur civil. Monsieur Auger a passé chaque année de très brillants examens, et cette année, il est arrivé second avec une moyenne de 92 p.c.

Nous aurions dû annoncer le succès de notre ami avant aujourd'hui, mais par un regrettable oubli, qu'il nous pardonnera, nous n'en doutons pas, la nouvelle a été omise.

M. Albert Auger est un ancien élève du Collège de Saint-Boniface.

Quatre-vingt-douze pour cent! Un ancien élève du collège de Saint-Boniface! Qu'en pensent les adversaires de notre collège?

Feu Madame Gauvin

Nous avons le regret de faire part à nos lecteurs de la mort de madame Malvina Gauvin, mère de M. Antoine Gauvin, échevin de la Cité de Saint-Boniface et gérant du "Manitoba."

Madame Gauvin avait 74 ans et était native de la ville de Québec. Elle avait immigré au Manitoba en 1874 avec son mari, feu M. Antoine Gauvin, mort en 1878. Depuis quelques années l'âge avait forcé madame Gauvin à vivre d'une vie retirée; mais elle était entourée de l'affection très attentive de sa famille, qui lui faisait une vieillesse heureuse. C'était la récompense de nombreuses années de travail et de dévouement pour ses enfants Son décès, qui affecte si péniblement le gérant de notre journal, est un deuil pour le "Manitoba;" aussi le drapeau a-t-il flotté en berne à notre établissement pendant ces trois derniers jours.

Mme Gauvin a été exposée à la Maison Vicariale des RR. SS. Grises, où elle résidait depuis quelques années.

Nous offrons à M. Antoine Gauvin; à ses frères, M. Emile Gauvin de St. Paul, Minn; et M. Elzéar Gauvin de Hull, province de Québec, et à Madame Joseph Holland de Warroad, Minnesota, (qui sont arrivés à temps pour les funérailles,) nos plus profondes sympathies.

Les funérailles ont eu lieu hier à la cathédrale.

Les porteurs étaient: l'Hon. Juge Prendergast, l'échevin Pelletier, M. C. Marcoux, président de la commission scolaire, M. J. E. Cyr, M. le magistrat Turenne, M. L.J. Collin.

La messe de requiem a été chantés par Mgr. Dugas, avec, comme diacre, M. l'abbé Leroux; sous-diacre, M. l'abbé Messier.

On avait revêtu les murs de l'église d'une splendide décoration funéraire.

La maîtrise, choeur de voix mixtes, a fait une musique solennelle.

On notait dans le chœur plusieurs membres du clergé; dans la nef: un grand nombre de personnes; l'association des dames de Ste-Anne, dont Madame Gauvin faisait partie, des représentant de communautés religieuses. Le Conseil de ville et plusieurs services municipaux étaient représentés.

Le Conseil de ville a déposé des fleurs sur le cercueil; d'autres tribus floraux et des bouquets spirituels ont aussi été placés dans la chambre mortuaire.

Au nom de M. Gauvin et des siens, nous offrons des remerciements pour tant de marques de vives sympathies; c'est dans ces moments d'épreuve qu'on a besoin de sentir ses amis autour de soi. Avec l'Eglise, nous répétons cette prière: *Requiescat in pace.*

Province de Manitoba

Soumissions

Des soumissions cachetées et marquées "Tenders for New Parliament Building" seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, mercredi le 2 Juillet, pour la construction de la nouvelle bâtisse du Parlement à Winnipeg, la bâtisse devra être prête pour occupation le ou avant le 1er jour de Mai 1917.

Les plans et devis ainsi que les formules de soumission peuvent être obtenus au bureau de l'Architecte Provincial No. 261 rue Fort.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté au montant de la soumission, le dit chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba, si le contracteur refuse de signer un contrat ou néglige de terminer son contrat.

La plus basse ni aucune autre soumission ne sera necessairement acceptée.

G.R. COLDWELL,
Ministre des Travaux Publics pro-teur.
Winnipeg, 26 Mai 1913.

MANITOBA

Plus le temps avance, plus les émigrants étudient les ressources de notre province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les compagnies de chemins de fer annoncent l'arrivée prochaine de beaucoup de nouveaux colons qui s'empareront de la terre inoccupée le long de leurs lignes.

Les faits sont que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transport faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites leur de venir s'établir dans le

MANITOBA

Pour plus amples renseignements écrire à

JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.

JOS. HARTNEY, 77 Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.

A. BEDFORD, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir —Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

M. Clemenceau A. L'Elysee

UNE ENTREVUE SENSATIONNELLE: M. POINCARÉ CONSULTE LE CHEF DU PARTI RADICAL, SUR LA SITUATION NATIONALE.

La note semi-officielle suivante a été publiée par les journaux et commentée par eux de diverses manières. Tous y attachent la plus grande importance. Voici cette note.

"Sur la prière de M. Poincaré, M. Clémenceau s'est rendu au palais de l'Elysée et a eu un entretien qui dura plus d'une heure avec le président de la république."

"L'Eclair" qui publie cette note, la fait suivre des commentaires suivants:

"Il faut que la situation soit bien grave pour que M. Poincaré ait fait appeler en ce moment M. Clémenceau.

Le "Figaro" dit que l'entretien fut particulièrement cordial.

"Nous pouvons affirmer, dit-il, que le président de la république a chandement remercié M. Clémenceau pour l'appui qu'il avait donné au gouvernement dans sa politique concernant la défense nationale et sa déclaration en faveur du service militaire de trois ans."

Dans les milieux politiques, lorsqu'on apprit que M. Poincaré avait appelé M. Clémenceau, ce fut une stupeur profonde. A la réflexion on admet que M. Clémenceau étant le chef le plus éminent du parti radical, partisan de la loi de trois ans, et vu les circonstances difficiles actuelles, il était naturel que le président le fit appeler pour le consulter. Des indiscrétions permettent de dire que lorsque M. Clémenceau fut introduit dans le cabinet présidentiel, M. Poincaré lui tendit la main en lui disant:

—Je vous y fait appeler pour vous consulter sur la situation nationale.

—Mais je ne suis pas le président du Conseil, répartit M. Clémenceau.

—Eh bien! répondit M. Poincaré, soyez le conseil du Président!

On ajoute que le président et M. Clémenceau conversèrent amicalement pendant une heure entière. M. Poincaré lui communique les rapports sur la situation, le mouvement militaire et lui fournit des renseignements précis et circonstanciés.

Il lui déclara que les incidents de Nancy, Belfort, Rodez et Pau étaient le commencement d'une vaste et sérieuse campagne d'agitation.

"Seule l'union des patriotes, affirme M. Poincaré, peut nous épargner des événements très graves; la paix de tous les partis nationaux peut seule éviter une guerre civile."



Soumissions

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Soumissions pour maison d'école et l'hôpital à Norway-House, seront reçues jusqu'à midi, Mercredi le 2 Juillet 1913, pour la construction d'une école et d'un hôpital à Norway House, Manitoba. Toutes soumissions devront être pour les deux bâtisses.

Les plans et les devis peuvent être vus au bureau des Sauvages à Winnipeg, au bureau de l'Agent des Indiens à Portage-la-Prairie, au bureau des terres du Dominion, Brandon, et aux bureaux de postes à Kenora et Stonewall.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, fait sur une banque à chartre, pour un montant égal à 10 p.c de la soumission; ce chèque devra être fait payable à l'ordre du soussigné et sera confisqué si la personne ou les personnes soumissionnant, déclinent sur demande de signer le contrat. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera renvoyé.

La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée

Toute insertion non autorisée de cette annonce dans aucun journal ne sera pas payée.

J. D. McLEAN,

Asst-député et secrétaire du Département des Affaires des Sauvages.

Ottawa, 20 Mai 1913.

31-33.



Soumissions

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Soumissions pour maison d'école et de l'hôpital du Pas" seront reçues jusqu'à midi le 2 juillet 1913, pour la construction d'une école pour les pensionnaire et d'un hôpital sur la réserve du Pas, sur la rivière Saskatchewan environ cinq milles de la ville du Pas, Manitoba. Pour plus amples informations pour l'endroit, etc., on pourra s'adresser à M. W. R. Taylor, agent des sauvages au Pas, Man. Toutes soumissions devront être pour les deux bâtisses.

On peut examiner les plans et devis au bureau de l'agent des sauvages, à Winnipeg; au bureau de l'agent des sauvages au Pas, au bureau de l'inspecteur des sauvages à Prince-Albert, aux bureaux de l'agent des terres à Brandon et Dauphin, aux bureaux de postes à Duck Lake, Battleford et Stonewall.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un cheque, accepté, fait sur une banque à Charte, pour un montant égal à 10 p. c. du montant de la soumission; ce chèque devra être fait payable à l'ordre du soussigné et sera confisqué si la personne ou les personnes soumissionnant, déclinent sur demande de signer leur contrat. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera renvoyé.

La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Toute insertion non-autorisée de cette annonce dans aucun journal ne sera pas payée

J. D. McLEAN,

Asst-député et secrétaire du Département des Affaires Sauvages.

Ottawa 20 Mai 1913.

31-33

PROTEGEONS-NOUS

Chez Nous et Autour de Nous

— M. le docteur Larose, de Le Pas, est en visite à Saint-Boniface, chez Mme M.A. Kéroack, mère de madame Larose.

— M. J. B. Leclerc a fini la révision de la liste électorale pour le comté de Saint-Boniface aujourd'hui; la révision du juge aura lieu samedi le 14 juin à l'hôtel de ville.

—A Vendre: Maisons et lots sur les rues Aulneau, St-Jean Baptiste, Notre-Dame, Victoria et LaVérandrye. Termes faciles. S'adresser à Auguste Gay, 114½ Aulneau, St. Boniface.

— Il y aura, dimanche prochain, le 8 du courant, à l'endroit ordinaire des séances, à Saint-Boniface, réunion de l'Union métisse de St-Vital. Une heure et demie de l'après-midi

—A l'occasion du 6ème anniversaire de la fondation de "La Maison Blanche" la fanfare de Saint-Boniface donnera un concert en plein air samedi soir le 7 juin de 7½ hrs à 10 hrs. Nous vous invitons tous à venir entendre les morceaux choisis de ce joli concert.

—Nous demandons des terrains vacants dans toutes les parties de St-Boniface, Norwood et St.Vital ainsi que des maisons. Nous vous promettons une vente rapide si les prix et conditions sont raisonnables. 59 Provencher Ave. Phone Main 3479. Bonin, Dufault et Dubois.

— M. J. E. Ritchot, marchand de Bois de Chauffage de toutesortes, charbon dur ou mou Adresse, No 53 rue Aubert St-Boniface. Bois scié et fendu. Livraison sous le plus court délai. Satisfaction garantie. Téléphone Main 2197.—Mme Ritchot répa rera les fourrures à des prix satisfaisants.

— MM. Degagné et Couture nous prient d'annoncer qu'ils ont des automobiles de 5 et 7 passagers à louer à toutes heures du jour et de la nuit et garantissent satisfaction à des prix modérés. Bureau coin des avenues Provencher et Taché. Téléphones: Résidences: 4410 ou 15-37, Main; Bureau: 1986, Main.

Vendredi et Samedi le vieux drame "Uncle Tom's Cabin" scène de la Rivière Swanee et la plantation St Clair; dans la semaine du 9 juin Mlle Rose Stake dans le drame comique "Maggie Pepper"; la semaine du 16 juin "The Weldring Nocer"; Eddie Loy et sept petits Loy sont à l'affiche pour le mois de juillet.

—Vendredi prochain sera le 6ème anniversaire de l'installation des magasins de la MAISON BLANCHE à Saint Boniface. La MAISON BLANCHE s'est créée au milieu de nous une nombreuse clientèle et se propose de marcher de l'avant. Il y a un an, ses propriétaires faisaient l'acquisition d'un lot (coin nord-ouest de l'Avenue Provencher et la rue St. Joseph) et se proposent d'y bâtir un vaste local avant longtemps.

Union Nationale Francaise de l'Ouest

L'Union Nationale Française de l'Ouest et la Colonie Française de l'Ouest Canadien ont été invitées par la Société Saint-Jean-Baptiste à participer à la célébration de la Fête Nationale Canadienne-française qui aura lieu le 24 Juin prochain. Le Comité a accepté cette invitation et il est du devoir de tous les Français de la province de se joindre à cette magnifique célébration de la race française. Tous sont cordialement invités. Le programme de la fête sera donné officiellement d'ici peu Le comité de l'UNION NATIONALE FRANCAISE sera reconnaissant envers tous les Français qui se feront un devoir de participer à cette célébration Tous nos compatriotes en dehors de Winnipeg et de Saint-Boniface voudront bien se mettre en communication avec le Comité pour obtenir le programme des fêtes et s'entendre pour que le contingent français se trouve prêt à prendre part d'une façon imposante à la parade qui précèdera la célébration.

Le Comité, par
AUG. DE LA BARRIERE,
Secrétaire.

Le Dr Collin

M. le Dr Collin, arrivé à Saint-Boniface depuis quelques mois est maintenant installé parmi nous.

Il a ouvert un bureau au coin des rues Main et Portage dans le Cadoux block.— Le Dr Collin est un ancien élève du collège de Saint-Boniface; il a fait ses études médicales à l'Université Laval de Montréal. Après avoir été interne dans les hôpitaux Notre-Dame et St-Paul il s'est rendu à Paris où il suivit les cours de la faculté de médecine.

Nous souhaitons bienvenue à notre ancien concitoyen, qui redevient l'un des nôtres.

Une heureuse initiative agricole

Le gouvernement Roblin fait en ce moment à Springfield des expériences sur la pousse de l'*alfalfa*, qui est une excellente nourriture pour le bétail. On croit que l'industrie laitière y gagnera considérablement si on parvient à généraliser l'emploi de ce fourrage.

Nous avons demandé à M. Jehan de Froment, de Somerset agronome distingué et ancien conférencier agricole, quelques renseignements sur ce sujet. Sa réponse prouve que le département de l'agriculture de notre province a été bien inspiré en essayant de répandre l'usage de l'alfalfa.

"L'alfalfa dont on parle tant aujourd'hui est la luzerne d'Europe, très cultivée en France et en Europe. Ce n'est pas un foin mais un fourrage attendu que c'est une légumineuse. Elle ressemble quelque peu au trèfle, et produit énormément. Ses feuilles sont à 3 branches, sa fleur est petite, généralement violette. La plante est originaire d'Asie mais a été cultivée en Europe depuis l'ère chrétienne. Il y a relativement peu de temps qu'on en parle en Amérique, bien qu'il n'y ait aucune raison en sa défaveur. Elle s'adapte à toute espèce de climat et de conditions et la seule chose qui puisse lui nuire est probablement un terrain trop bas et trop humide. Ses racines vont à de très grandes profondeurs, de sorte qu'elle peut se tirer sans difficultés de la sècheresse.

On la coupe au moment où elle donne de 3 à 10 tonnes de fourrage à l'acre. La luzerne est cependant sujette à deux maladies, l'une de la feuille et l'autre de la racine, et si ces maladies ne sont pas enrayées dès le début c'est l'extinction totale du champ.

Bien cordialement à vous,

J. DE FROMENT

Les justes doleances du Montenegro.

LONDRES.—M. Popovitch, le délégué en chef du gouvernement monténégrin à la conférence pacifique de Londres, a fait les déclarations suivantes concernant le traité préliminaire de paix qui a été signé par les délégués des différentes puissances d'Europe et les représentants turcs, grecs, bulgares, serbes et monténégrins:

"Nous avons cru devoir signer ce traité préliminaire parce qu'il ne nous restait rien autre chose à faire. Nous sommes contents de voir la paix conclue, mais les termes que l'on nous a forcé d'accepter nous déplaisent souverainement. Nous avons été dépouillés du fruit de nos victoires et de nos sacrifices, et nous nous en plaignons. Nous avons été l'enfant fouetté de l'Europe. L'Angleterre a concouru pour une grande part à nous dépouiller de la forteresse de Scutari. Nous sommes venus ici dans l'espoir que l'on nous accorderait une révision de la frontière nord de l'Albanie de façon à nous fournir des terres de culture et une route naturelle entre Podgoritsa et Ipek."

C'est dans ces termes que s'est exprimer le diplomate monténégrin, et on ne peut dire que ses plaintes ne sont pas justifiées. Le Monténégro a été maltraité, il a appris à ses dépens que le droit du plus fort en encore le meilleur. Aujourd'hui il se soumet, mais c'est avec beaucoup de chagrin et d'amertume qu'il abandonne des revendications qu'il croit justes et raisonnables.



Contrat pour la Poste

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 27 Juni 1913, pour le transport de la poste de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, six fois la semaine, aller et retour entre ST-LAURENT ET LA STATION DU CHEMIN DE FER.

On peut obtenir, aux bureaux de poste ST-LAURANT ou au bureau de l'INSPECTEUR des POSTES les avis imprimés énumérant les autres renseignements quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions.

Bureau de l'Inspecteur des postes.

H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes.

Winnipeg, Man., 16 Mai 1913.
23-31



MINISTERE de la MILICE et de la DEFENSE

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS dans une enveloppe portant la souscription "Soumission pour Cibles additionnelles, au champ de tir à Winnipeg." et adressées au Directeur des Contrats, Ministère de la Milice et de la Défense, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi du 30è jour de juin, 1913, pour la construction de cibles additionnelles, au champ de tir à Winnipeg, Man.

On peut voir les devis et obtenir tous les renseignements voulus en s'adressant aux bureaux de l'officier commandant le district militaire no. 10 à Winnipeg, Man, et du Directeur des Services du Génie, Ministère de la Milice et de la Défense, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur la formule fournie par le ministère, et être accompagnées d'un chèque accepté par une banque chartée canadienne, pour 10 p. c. du montant de la soumission, payable à l'ordre de l'honorable ministre de la Milice et de la Défense, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux, aux conditions mentionnées dans l'offre.

Le ministère ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

EUGENE FISET,
Sous-ministre.

Ministère de la Milice et de la Défense,
Ottawa, 23 mai 1913.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été autorisés par le ministère.
31-32

Dans l'enclos de Saint-Boniface

263 RUE DUBUC

AVIS

Prenez avis que les licences pour les chiens sont issues le 1er jour de Juin, 1913 et que tous les chiens sans licences seront mis dans l'enclos.

Par ordre
JAMES THOMPSON
Gardien de l'enclos.

Daté le 2 Juin 1913

AVIS

MAITRE PLOMBIER ET MAITRE ELECTRICIEN

Prenez avis qu'à partir du 1er Juin 1913, tout maître Plombier et maître Electricien n'étant pas résidents ou n'ayant pas de place d'affaire dans la Cité de St-Boniface doivent prendre une licence, et pour avoir cette licence, et pour avoir cette licence, ils devront, premièrement, avoir un certificat de l'inspecteur de plomberie ou de l'électricien de la Cité.

LEO MARCIL,
Inspecteur de Licence.